

Municipalité de Saint-Irénée



Rapport du maire 2013

**Présentation des réalisations de
l'année en cours et les objectifs
pour l'an 2014.**



Conformément à l'article 955 du Code municipal du Québec, il me fait plaisir de vous faire rapport sur la situation financière de la Municipalité de Saint-Irénée pour l'année 2013.

Le budget, pour l'année 2013, s'établissait à 1 678 876 \$. Les résultats de fin d'année 2012, compilés par la firme Benoit Côté, démontraient un surplus de 165 149 \$.

LES RÉALISATIONS DE LA MUNICIPALITÉ EN 2013

RÉSEAU ROUTIER

Grâce à la réfection des chemins Saint-Pierre, Saint-Nicolas, Sainte-Madeleine, Ruisseau-Jureux, Anse-au-Sac et le rang Saint-Antoine, l'état des routes de la municipalité s'est grandement amélioré. Pour la réalisation de ces travaux, une aide financière au montant de 12 224 \$, provenant de l'enveloppe discrétionnaire du député, nous a été remise. Il est à rappeler que l'investissement de 2 300 000 \$ n'affectera en rien le compte de taxe des contribuables.

NOUVELLES CONSTRUCTIONS

La municipalité, étant le vendeur des terrains situés dans le développement domiciliaire, a vendu, cette année, 1 terrain, portant le nombre de terrains vendus à 19, dont 14 résidences sont construites. Il est toujours temps de faire l'achat d'un de ces terrains puisque 7 d'entre eux sont encore disponibles. Pour les intéressés, n'hésitez pas à communiquer avec la municipalité.

Dans l'ensemble du territoire de la municipalité, nous comptons 4 nouvelles constructions dont une dans la rue de la Rivière, une dans la rue du Hameau-du-Cap-Blanc, une au chemin du Ruisseau-Jureux et une au chemin de l'Anse-au-Sac.

SERVICE INCENDIE

L'équipe du service incendie de Saint-Irénée compte 17 pompiers dont 4 ont terminé leur formation. Les pompiers font une pratique d'incendie, une fois par mois. Dans le but de garantir une sécurité optimale à la population, l'entente d'entraide avec la municipalité des Éboulements est toujours en vigueur. **Il est toujours possible de rejoindre les rangs de la brigade.**

SÛRETÉ DU QUÉBEC

Pour les services de la Sûreté du Québec sur notre territoire, un montant de 104 326 \$ a été versé.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Le comité de la bibliothèque est toujours en place. Monsieur Jean-Claude Verreault en est le responsable et M. Raymond Roussel occupe le poste de trésorier et responsable adjoint. La bibliothèque est ouverte à la population, les mardis de 15 h à 17 h et les samedis de 10 h à 12 h. Nous vous invitons à bénéficier de ce service, considérant son accessibilité et sa gratuité. Il vous est également possible de vous tenir informé de votre bibliothèque via le site Web de la municipalité au www.saintirenee.ca. Vous y retrouverez les livres coups de coeur ainsi qu'un forum de discussion auquel on vous invite à participer.

À chaque année, la municipalité verse une contribution de 2 000 \$ à la bibliothèque ainsi qu'une somme de 3 000 \$ au Réseau-Biblio de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches. Notre bibliothèque dessert une population de 700 personnes dont 63 sont membres de la Bibliothèque, représentant un pourcentage de 9 %.

COMITÉ DES LOISIRS

En 2013, les Loisirs ont tenu quelques activités dont le tournoi de balle-molle de familles ainsi que le tournoi de hockey bottine. Par le biais d'activités, le Comité des Loisirs s'autofinance. À cet effet, la Maison des jeunes a organisé, le 9 novembre dernier, une dégustation de vins et fromages.

Le centre de conditionnement physique est opérationnel et vous êtes invités à en profiter selon les heures d'ouverture.

SITE INTERNET

En novembre 2013, le site Web de la municipalité a fait peau neuve. Il a été conçu avec l'optique de le rendre plus ergonomique et facile à utiliser pour les internautes. De plus, comme la majorité des gens utilise des téléphones intelligents, des tablettes et autres, une version mobile du site Web, s'adaptant à différentes plate-formes, a également été mise en ligne.

PLAN D'ACTION – COMITÉ DE SUIVI

De nombreux bénévoles ont travaillé au sein de différents comités ayant tous un même but, celui d'améliorer les infrastructures et les richesses de la municipalité. Grâce au travail de chacun, plusieurs réalisations ont été effectuées : le belvédère de la chute de la Jean-Noël, classification 2 fleurons de la municipalité dans le cadre du programme horticole des Fleurons du Québec, mise sur pied du comité MADA, accès piétonnier à la plage, citation de la plage et du quai comme site patrimonial et l'officialisation du toponyme « Jetée des Capelans », plantation d'arbres et d'arbustes dans le développement domiciliaire et l'entretien de divers secteurs dont la plage, la jetée et l'église.

Je remercie sincèrement chacun des bénévoles pour le travail, l'implication et le dévouement consacré à la municipalité.

CONTRATS OCTROYÉS DE PLUS DE 25 000 \$

Tel que stipulé par la loi, la municipalité doit dresser la liste, que vous trouverez ci-dessous, des contrats octroyés d'une valeur égale ou supérieure à 25 000 \$, du 1^{er} novembre 2012 au 1^{er} novembre 2013 :

<u>Compagnie</u>	<u>Montant</u>
Groupe Ultima Inc.—Assurances	29 557,00 \$
Les Entreprises Jacques Dufour & Fils	2 203 987,00 \$
Point Co—Trottoirs Route 362	40 495,00 \$
Garage Martin Gaudreault—Déneigement	157 596, 00 \$

ÉLUS MUNICIPAUX

Le Conseil municipal est formé des membres suivants :

M. Pierre Boudreault	Maire
Mme Janet Casey	Siège n°1
M. Yoland Gauthier	Siège n°2
M. Odile Comeau	Siège n°3
M. Jacques Dompierre	Siège n°4
M. Pierre Gaussiran	Siège n°5
Mme Émilie Audet	Siège n°6

Chacun des membres du Conseil a ses responsabilités et assistent aux réunions des différents comités en travaillant pour l'intérêt de l'ensemble de la population.

Pour ma part, à titre de maire, je siège aux comités suivants, à la MRC :

- Comité sécurité incendie;
- Schéma d'aménagement et le site d'enfouissement.

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

	Maire	Conseillers
Allocation	3 537 \$	925 \$
Rémunération	7 074 \$	1 848 \$

LES PROJETS ENVISAGÉS EN 2014

Le comité plage/quai/Route 362 continuera d'améliorer l'aspect du quai et de la plage, par le biais de nouveaux projets. Ce secteur constitue une belle richesse pour notre municipalité.

Suite à un travail déjà débuté en 2013, le circuit patrimonial verra le jour avec la mise en place de ses premiers panneaux d'interprétation dans divers lieux de la municipalité. Au total, on prévoit l'installation de quatre panneaux pour 2014. De plus, un à deux panneaux directionnels seront également installés dans la municipalité.

Il faudra bonifier et améliorer, dès 2014, les infrastructures des loisirs. Dans l'optique où l'on désire accueillir davantage de jeunes familles et améliorer l'accès à toute la population, peu importe la tranche d'âge, il devient primordial de s'attarder à la qualité de nos infrastructures.

À l'été 2013, la municipalité de Saint-Irénée a adhéré à la démarche *Municipalité amie des aînés* (MADA). Un comité a été mis en place et une dizaine de bénévoles siègent sur le comité. Pour l'année 2014, la municipalité, en collaboration avec le comité, a pour objectif de concevoir sa politique des aînés.

Pour faire suite à la réfection des chaussées qui a débutée en 2013, il est prévu d'asphalter le chemin Gauthier ainsi que la portion de la route entre le carrefour giratoire et le début du rang Saint-Pierre.

Dans son désir de voir de nouveaux arrivants s'installer dans la municipalité, je souhaite établir une politique d'accueil avec le Conseil municipal afin d'inciter des résidents potentiels à choisir Saint-Irénée comme terre d'accueil et faciliter leur intégration.

Dans la continuation d'instaurer une politique des aînés et une politique d'accueil aux nouveaux arrivants, je souhaite également travailler avec le Conseil municipal sur une politique familiale qui permettra de soutenir les jeunes familles de la communauté.

Pour ce qui est de l'agglomération piétonnière de la rue Principale, je poursuivrai mon travail avec le conseil municipal auprès du ministère des Transports du Québec afin d'assurer la réalisation prochaine des travaux.

En terminant, je tiens à remercier tous les élus municipaux pour les nombreux efforts déployés ainsi qu'à Messieurs Jacques Morin et Jimmy Bouchard pour leur implication dans leur communauté. Mes remerciements s'adressent également à tous les employés qui se donnent pour mission de répondre aux attentes de la population, au mieux de leurs connaissances. Cette année, deux nouvelles personnes se sont jointes au personnel de la municipalité. Il s'agit de M. Sébastien Gauthier, aux travaux publics, et de Mme Marie-Eve Simard qui occupe le poste de secrétaire-trésorière adjointe. Il sont tous les deux en poste depuis le mois d'avril 2013. Un gros remerciement à M. Serge Tremblay pour son beau travail à la municipalité, suite à une subvention salariale reçue du gouvernement.

Je nous souhaite à tous, une prochaine année remplie de projets, à la hauteur de nos ambitions collectives!

Pierre Boudreault, maire